



VILLE DE CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6

Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : info@ville.clermont.qc.ca * Site internet : www.ville.clermont.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL



Malgré les mauvaises nouvelles qui nous ont envahis à la fin de 2014, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 2015. Que la santé et la paix accompagnent chacun et chacune de vous tout au long de l'année. Je tiens à exprimer des vœux particuliers (si la situation ne change pas) à ceux qui perdront leur emploi à l'usine de Clermont; je vous souhaite que l'espoir vous habite et que du meilleur se présente à vous en cours d'année. De plus, à ceux qui garderont leur emploi, je vous souhaite de réussir à relever le défi difficile que vous impose la compagnie. En terminant, souhaitons que 2015 ait son lot de bonnes nouvelles.

Budget 2015 Le 15 décembre dernier, le conseil municipal a adopté un budget de 4 407 000 \$. Le taux résidentiel baissera de 0,99 \$ à 0,93 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux commercial diminuera quant à lui de 1,78 \$ à 1,68 \$ du 100 \$ d'évaluation et le taux industriel demeurera stable à 1,78 \$ du 100 \$ d'évaluation. Ce budget a été réalisé avec un nouveau rôle d'évaluation pour les années 2015-2016-2017. Beaucoup de stabilité dans le compte de taxes 2015 pour ceux dont la hausse d'évaluation se situe autour de la moyenne de 9% (plus ou moins quelques dollars) et qui représente la majorité de la population. Bien entendu, pour ceux dont l'évaluation a beaucoup augmenté, vous devez juger si cette nouvelle évaluation représente la valeur de votre propriété. Si jamais vous jugez que non, vous pouvez obtenir tous les renseignements au service d'évaluation de la MRC et toutes les informations pour contester seront dans l'envoi du compte de taxes municipales. Désormais, vous pouvez obtenir l'évaluation d'une propriété sur le site internet de la Ville avec l'adresse de la propriété. En 2015, les principales immobilisations seront l'acquisition de l'équipement à neige pour le nouveau camion acheté à la fin de 2014, l'asphaltage d'une partie des rues dans le développement domiciliaire, le réaménagement du haut de la Côte St-Charles (reporté de 2014 à cause du poteau de Bell non déplacé), la réfection d'un mur dans la rue des Vieux-Moulins et la planification possible d'une piste cyclable La Malbaie—Clermont.

Jean-Pierre Gagnon, Maire



Un message de votre service des travaux publics

Afin d'assurer un meilleur déneigement, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité entre 23 h et 7 h pour la période du 15 novembre au 1^{er} mars. Nous vous rappelons également qu'il est interdit de projeter, souffler ou déposer la neige provenant de votre terrain sur une borne incendie, sur un trottoir, sur la chaussée ou en bordure de celle-ci. Les conditions hivernales sont exigeantes et afin d'optimiser le travail de notre équipe de déneigement, chacun se doit de respecter la réglementation en vigueur. Des infractions seront émises aux contrevenants. Nous vous remercions de votre collaboration.



Conseil de prévention de votre service incendie

L'entreposage des cendres : videz régulièrement les cendres de votre poêle à bois et déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres peuvent facilement provoquer un incendie. **Entreposez ce contenant à l'extérieur** car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez ce contenant d'au moins 3 mètres des murs de la maison ou du cabanon parce que les cendres peuvent rester actives jusqu'à 72 heures. Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre avec les appareils de chauffage au bois pendant la période hivernale, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie.



Coup de chapeau

Les membres du Conseil d'administration du Groupe d'Action des 50 ans et plus de Charlevoix ont remis à **madame Gisette Bergeron** l'ordre du Mérite 2014. Cette distinction est remise à un aîné qui se distingue par son implication sociale et communautaire.

Toutes nos félicitations à madame Bergeron!

INFO MUNICIPALE

REVENUS

TAXES

Sur la valeur foncière
Taxes générales 2 725 800 \$

Total 2 725 800 \$

Sur une autre base
Tarif pour services municipaux
Eau 317 950 \$
Égout 303 420 \$
Ordures 328 040 \$
Valorisation des matières résiduelles 69 280 \$
Fosses septiques (Vidange) 4 610 \$
Piscines 17 790 \$

Total 1 041 090 \$

TOTAL DES TAXES 3 766 890 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Gouvernement du Québec
Santé et services sociaux 55 900 \$
Écoles primaire, secondaire et garderie 34 530 \$
Terres publiques et autres 5 280 \$
Société Faune 3 110 \$
Compensation CPE 3 630 \$

Total Gouvernement du Québec 102 450 \$

MRC de Charlevoix-Est **14 280 \$**
Gouvernement du Canada et ses entreprises
Taxes foncières et services **4 860 \$**

TOTAL DES PAIEMENTS TENANT

LIEU DE TAXES 121 590 \$

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES 51 900 \$

IMPOSITION DE DROITS

Droits de mutation immobilière 31 900 \$
Droits taxables sablière 50 000 \$

TOTAL AUTRES RECETTES 81 900 \$

AUTRES SERVICES RENDUS

Administration (divers, photocopies & loyers) 1 000 \$
Transport 11 600 \$
Hygiène du milieu 500 \$
Aréna et patinoires 138 100 \$

Parcs et terrain de jeux (Inscriptions activités) 21 700 \$
Autres (Tennis, Gymnase, Berges) 9 000 \$

TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS 181 900 \$

Autres revenus **500 \$**

Intérêts de banques et arrérages **38 350 \$**

REVENUS DE TRANSFERTS

Transfert inconditionnels
Équipement anti-pollution (perte de 55 050 \$) 0 \$
TVQ 0 \$
Péréquation (perte de 27 900 \$) 63 100 \$
Transferts Conditionnels
MTQ, chemin à double vocation 3 250 \$
MAMOT (nouvelle norme comptable) 67 620 \$
MRC de Charlevoix-Est (Équip. supra-local) 30 000 \$

TOTAL DES TRANSFERTS 163 970 \$

GRAND TOTAL DES RECETTES 4 407 000 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Législation 69 920 \$
Gestion financière et administrative 331 980 \$
Greffes — Élections 0 \$
Évaluation 61 700 \$
Gestion du personnel 2 330 \$
Autres (Téléphone, Fourniture de bureau,
Professionnels : 31 000 \$, Assurances : 54 000 \$,
MRC : 80 870 \$, etc) 237 040 \$

TOTAL 702 970 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police 236 000 \$
Protection contre l'incendie 133 540 \$
Protection civile 1 100 \$
Autres (Brigadiers scolaires) 48 180 \$

TOTAL 418 820 \$

TRANSPORT

Voirie municipale 583 580 \$
Enlèvement de la neige 290 940 \$
Éclairage des rues 29 000 \$
Circulation 18 900 \$
Transport en commun 3 980 \$
Transport aérien 5 430 \$

TOTAL 931 830 \$

INFO MUNICIPALE

HYGIÈNE DU MILIEU

Purification et traitement de l'eau	89 670 \$
Réseau de distribution de l'eau	73 230 \$
Assainissement	114 100 \$
Réseaux d'égouts	40 030 \$
Déchets domestiques et valorisation des matières résiduelles	<u>386 050 \$</u>

TOTAL **703 080 \$**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Participation 10% déficit HLM	10 500 \$
Corp. Patriotes 10% programme suppl. loyer	<u>2 500 \$</u>

TOTAL **13 000 \$**

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Urbanisme et zonage	61 350 \$
Promotion et développement industriels	68 700 \$
Autres	<u>500 \$</u>

TOTAL **130 550 \$**

LOISIRS ET CULTURE

Activités récréatives	
Aréna et patinoire	358 720 \$
Parcs et terrain de jeux	345 430 \$
Autres (Centre Clairval, Tennis, Croix, Berges)	114 870 \$
Bibliothèque	<u>38 450 \$</u>

TOTAL **857 470 \$**

FRAIS DE FINANCEMENT

Service de la dette à la charge de la municipalité, intérêts et frais financement	62 140 \$
Remboursement capital (incl. 67 620 \$ nouvelle norme comptable)	<u>202 760 \$</u>

TOTAL **264 900 \$**

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Administration	140 000 \$
Sécurité publique	24 980 \$
Transport - Voirie municipale	109 000 \$
Transport - Éclairage de rues	3 000 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	27 000 \$
Loisirs et Culture - Aréna et patinoire	42 400 \$
Loisirs et Culture - Bibliothèque	1 000 \$
Loisirs et Culture - Parc et terrain de jeux	28 000 \$
Loisirs et Culture - Parcours des berges	4 000 \$
Patrimoine - Culture	<u>5 000 \$</u>

TOTAL **384 380 \$**

GRAND TOTAL DES DÉPENSES **4 407 000 \$**

Programme triennal des dépenses en immobilisations

Nom du projet	2015	2016	2017	TOTAL
Achat de machinerie	100 000 \$	90 000 \$	0 \$	190 000 \$
Aménagement paysager	46 000 \$	115 000 \$	10 000 \$	171 000 \$
Aménag. rivière Malbaie	24 000 \$	52 000 \$	0 \$	76 000 \$
Projet Centre-Ville	0 \$	150 000 \$	150 000 \$	300 000 \$
Éclairage de rues	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
Édifices adm. et comm.	245 000 \$	661 000 \$	366 000 \$	1 272 000 \$
Équipement	66 880 \$	157 700 \$	80 000 \$	304 580 \$
Informatique	4 500 \$	0 \$	0 \$	4 500 \$
Patrimoine	5 000 \$	0 \$	0 \$	5 000 \$
Terrain de jeux	10 000 \$	10 000 \$	0 \$	20 000 \$
PAAT	152 500 \$	362 000 \$	0 \$	514 500 \$
Parc Industriel	0 \$	80 000 \$	0 \$	80 000 \$
Rénovation vieilles rues	105 000 \$	1 850 750 \$	215 000 \$	2 170 750 \$
TOTAL :	761 880 \$	3 531 450 \$	824 000 \$	5 117 330 \$

Statistiques pour l'année 2015

Évaluation rôle imposable :	232 553 120 \$
Pourcentage du foncier par rapport à la valeur réelle :	100 %
Facteur comparatif du rôle :	1,00

Comparaison des taux de base

	2014	2015
Taxe foncière taux de base	0,99 \$/100 \$	0,93 \$/100 \$
Taux pour non résidentiel	1,78 \$/100 \$	1,68 \$/100 \$
Taux industriel	1,78 \$/100 \$	1,78 \$/100 \$
Taux pour 6 logements et +	0,99 \$/100 \$	0,93 \$/100 \$
Taux pour terrain vague	1,98 \$/100 \$	1,86 \$/100 \$
Aqueduc (unifamilial)	185 \$	185 \$
Égout (unifamilial)	180 \$	180 \$
Ordures ménagères (unifamilial)	185 \$	185 \$
Valorisation mat. résiduelles (unifamilial)	40 \$	40 \$

Comparatif Budget 2014-2015

Total budget 2015 : 4 407 000 \$ Total budget 2014 : 4 290 000 \$

Hausse de 117 000 \$, de laquelle on doit déduire la somme de 67 620 \$ provenant de l'application de nouvelles normes comptables, revenus et dépenses. Hausse réelle du budget par rapport à l'an passé : 49 380 \$ ou 1,15 % de plus.

La perte de revenus en provenance du Gouvernement du Québec est de **82 950 \$** en transferts directs et environ **25 000 \$** en remboursement de la TVQ, soit approximativement **108 000 \$**.

Estimation du compte de taxes 2015

Évaluation maison unifamiliale :	148 000,00 \$
Taxe foncière (0,93 \$ / 100 \$) :	1 376,40 \$
Aqueduc (unifamilial)	185,00 \$
Égout (unifamilial)	180,00 \$
Ordures ménagères (unifamilial) :	185,00 \$
Valorisation matières résiduelles (unifamilial) :	<u>40,00 \$</u>
(Total des services : 590 \$)	
Total :	1 966,40 \$



INFO LOISIRS

Tournoi Bantam—Midget—Junior

Du 9 au 18 janvier prochain aura lieu à l'Aréna de Clermont, la 37^e édition du Tournoi Bantam—Midget—Junior. 32 équipes se disputeront les honneurs. Venez encourager les Tiburons, Midget A et le Boomerang, Junior AA.



Tournoi Novice—Atome—Pee-Wee

Du 6 au 8 février prochain, 18 équipes sont attendues à l'Aréna de Clermont pour le Tournoi Novices—Atomes—Pee-Wee. Venez encourager le PointCo, Novice A et les Tiburons, Atome A.

BIENVENUE À TOUS !

PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA

Lundi au vendredi de 13 h 15 à 14 h 30 (gratuit)

(s'il n'y a pas de location)

Samedi de 13 h à 14 h 30

Adulte : 3 \$, 17 ans et moins: gratuit

Pour s'assurer de l'horaire et connaître la programmation journalière de l'aréna vous n'avez qu'à composer le **418-439-3773** ou visitez le site internet, sous l'onglet service des loisirs / aréna



HOCKEY LIBRE À L'ARÉNA

Hockey-libre pour les adultes

(s'il n'y a pas de location)

Lundi au vendredi de 14 h 30 à 15 h 30

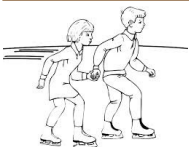
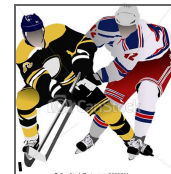
5 \$ par joueur

Hockey-libre pour les jeunes

(s'il n'y a pas de location)

Lundi au jeudi de 16 h à 17 h 30

(gratuit)



PATINOIRE EXTÉRIEURE

Horaire régulier d'ouverture

Du lundi au vendredi de 17 h à 21 h. Les samedi et dimanche de 10 h à 12 h / 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h. Les séances de patinage libre auront lieu du lundi au vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 et les samedi et dimanche de 13 h à 14 h et de 18 h 30 à 19 h 30. Aucun hockeyeur ne sera toléré lors de ces périodes de patinage.

SPECTACLE DE PATINAGE ARTISTIQUE

C'est le dimanche 15 mars que le Club de patinage artistique Les Carrousel de Clermont présentera son spectacle à l'Aréna de Clermont.

Pour information, 418-439-3773.

Bienvenue à tous!



TOURNOI DE CURLING

Du 12 au 15 mars prochain se tiendra au Club de curling Nairn le tournoi annuel de curling de la Ville de Clermont et du marché IGA. D'ici là, vous pourrez participer au tournoi des Familles du 15 au 18 janvier, au tournoi des Entreprises du 11 au 15 février ainsi qu'au tournoi Western du 26 au 28 février. Pour information et inscription, **418-439-2931**.



Accès au gymnase de l'école Laure-Gaudreault

Les personnes qui désirent faire une activité sportive au gymnase de l'école Laure-Gaudreault telle badminton, volley-ball, basket-ball, etc. sont invitées à contacter le service des loisirs pour faire part de leurs besoins. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 20 \$ l'heure, taxes incluses. Le gymnase est accessible le soir et la fin de semaine. **Info.: 418-439-3773 ou visitez le site internet, sous l'onglet service des loisirs / activités sportives intérieures**

« CLERMONT EN NEIGE AU TERRAIN DE JEUX »

Ne manquez pas la fin de semaine annuelle d'activités hivernales qui se tiendra sur le site du terrain de jeux, les samedi et dimanche **14 et 15 février 2015**. Diverses activités extérieures y seront organisées (glissades, jeu gonflable, hockey et patinage libre, raquettes, etc.) et le chalet des loisirs sera disponible pour se réchauffer. Comme le tout demeure variable selon les conditions hivernales, nous vous transmettrons l'horaire des activités quelques jours à l'avance.



Pour tout connaître sur nos activités, consultez notre site internet www.ville.clermont.qc.ca